

# Chaque jeudi, la Nacam dit tout à ses salariés

La société vendômoise qui a opté pour une transparence interne totale, mise sur une réduction des coûts tout en mettant l'accent sur la formation.

Le passage à la nouvelle année n'y a rien changé: le ciel des équipementiers automobiles reste, comme pour l'ensemble de la filière, singulièrement enténébré, n'épargnant personne. Et à la gestion financière, s'ajoute, pour nombre de directions, la nécessité de gérer non seulement le travail au quotidien, mais aussi le moral des troupes, et des inquiétudes parfois grandissantes. Tout en essayant de se projeter dans l'avenir, à court et moyen terme.

« Nous avons clairement beaucoup de mal à appréhender le marché. Les chiffres évoluent de jour en jour depuis cinq six mois. Et toujours dans le mauvais sens », résume Laurent Favre, président du groupe Nacam implanté notamment à Vendôme.

L'entreprise, spécialisée dans la fabrication de colonnes de direction, a ainsi réduit de 150 personnes le nombre de ses intérimaires. Et près de 500 des 700 salariés travaillent aujourd'hui à 80 %. Soit quatre jours par semaine.

« Notre production a chuté de 35 à 40 % fin 2008. Et notre chiffre d'affaires, en ce début 2009 est lui aussi de 35 à 40 % en deçà de celui enregistré sur les trois premiers mois de l'an passé. Sur l'ensemble de 2009, avec une fin d'année meilleure



La Nacam fait de gros efforts sur la formation, atout indispensable pour rester compétitifs.

(Photo archives NR)

que le début, nous tablons sur une baisse de 25 %.

Du coup à la Nacam, désormais, Laurent Favre et la direction du site ont opté pour « une transparence totale ». Avec une réunion chaque jeudi, où s'échangent toutes les informations. Sur l'état des carnets de commandes notamment. « Les gens sont avant tout inquiets. Mais leur dire les choses, c'est aussi une question de respect. La crise, ils n'y peuvent rien. Mais c'est eux qui trinquent les premiers. On a beaucoup de chance avec le personnel de Vendôme. Il est attentif et compréhensif. Cette communication, en direct, apporte une plus grande confiance. »

Laurent Favre lui-même ne cache toutefois pas ses propres inquiétudes. Sur le moyen terme. Eu égard à des estimations largement partagées par nombre d'acteurs du secteur. « Les ventes en Europe représentaient 17 millions de véhicules en 2007. Elles devraient atteindre 13,5 cette année, 14 en 2010. Et 14,5 en 2011. Retrouvera-t-on les niveaux d'hier ? Rien n'est moins sûr. »

**“ 5 % en moins, c'est énorme ”**

Du coup, l'heure est aux économies. Sur tout. « On réduit les dépenses, les frais de fonctionnement. Mais aussi les investissements. Depuis janvier,

le chômage partiel, un jour par semaine, cela représente 5 % de pouvoir d'achat en moins. Dans nos métiers, c'est énorme. Ce n'est pas au confort de vie que l'on touche, mais bientôt au minimum vital. »

Unique poste à n'avoir pas été touché par de drastiques économies : la formation. « Le seul point sur lequel nous ne transigeons pas. Il est même ambitieux : une journée par mois en moyenne sur deux ans pour la plupart des employés. Lié à la réorganisation de la production à Vendôme. Nous en avons besoin pour rester compétitifs. Pour augmenter aussi l'employabilité des gens qui restent très motivés. » Facile à dire. Mais là encore, la Nacam se bat pour trouver de nouveaux financements, des aides des collectivités, du département jusqu'à l'Europe, « pour que ça coûte le moins cher possible ».

Au-delà de l'aspect financier - une journée de formation, c'est toujours une journée de chômage partiel en moins - l'investissement ainsi consacré s'avère en prime encourageant pour le personnel : un signe plutôt rassurant pour la pérennisation du site vendômois. En attendant des jours meilleurs. Que le président de la Nacam, n'est pas le dernier à espérer impatientement.

Christophe Hérigault

## Cosméto-pharmacie : s'associer pour recruter



Lors de la signature des contrats, à la Maison de l'emploi de Blois.

Originale initiative sous l'impulsion de la Maison de l'emploi du Blaisois. Quatre entreprises du secteur de la cosméto-pharmacie (Francos, Innothera, CDM Lavoisier et Chiesi) se sont rapprochées pour envisager collectivement une réponse à leur besoin de main-d'œuvre qualifiée en production industrielle. Avec trois organismes de formation (AFPA, CIMI et le groupe toulangeois IMT) a ainsi été imaginée une formation spécifique de conducteur de ligne. Formation qui, précédée d'un module de positionnement de

trois semaines, se traduira par six mois en contrat de professionnalisation.

Des contrats récemment signés lors d'une cérémonie associant les onze futurs salariés concernés, Sylvia Sanchez, la directrice de la Maison de l'emploi ; Alain Mathieu, directeur de l'AFPA 41 et les responsables des ressources humaines des quatre entreprises concernées. Une première qui pourrait donner des idées à d'autres filiales, tendant à prouver qu'en terme de recrutement aussi, l'union peut faire la force.

## La médecine du travail sur le terrain

Après une première conférence débat organisée par la CGPME à destination des chefs d'entreprises, voici quelques mois, l'Association patronale de santé en milieu de travail (APSMT) poursuit ses visites sur le terrain. Étape, la semaine dernière, dans les locaux de l'entreprise de tôlerie industrielle Dargaisse répondant ainsi à l'invitation de la confédération et de l'association d'industries du Vendômois « Logic Entreprises ». Thème largement développé par le directeur Bernard Robert : « A quoi sert la médecine du travail ? » Habile façon d'évoquer encore la nécessité de développer au maximum les efforts de prévention. « Ni un coût, ni une contrainte, mais un investissement et une opportunité », a martelé l'hôte de Pierre Dargaisse. Non sans rappeler que nombre d'objectifs étaient forcément partagés par les entrepreneurs : « Préserver la santé du salarié, c'est moins d'absentéisme, de meilleures performances et une meilleure ambiance au travail ! »



Bernard Robert multiplie les opérations de communication dans les entreprises.

Après des conférences thématiques comme « les risques chimiques spécifiques à la filière bois » ou encore les « conséquences psychosociales générées par le travail dans des environnements de type Open Space », la médecine du travail prévoit de nouveaux rendez-vous sur le terrain à Romorantin, Salbris ou encore Blois dans les prochaines semaines.

## billet

### Mutualiser

Les exemples se multiplient. Pas forcément révolutionnaires mais significatifs pour être soulignés. Nombre d'entreprises du Loir-et-Cher développent les initiatives pour partager moyens et ambitions afin de répondre à des problématiques partagées. Le cas, évoqué dans cette page, du rapprochement de quatre sociétés du secteur cosméto-pharmacie, qui, sous l'impulsion de la Maison de l'emploi de Blois ont imaginé une formation commune de « conducteurs de ligne ». Pour la création de onze emplois. Le cas aussi de « Logic entreprises » cette association vendômoise qui regroupe désormais 28 adhérents ayant décidé de « mutualiser » l'outil informatique.

Ch.H.

## éco-échos

### Recherche

« Regards sur la recherche en région Centre » : tel est le thème retenu par le conseil régional pour sa première « semaine de l'avenir » lancée aujourd'hui, et dont le « point d'orgue sera un débat » organisé jeudi 5 février à Orléans. Campagne d'affichage et d'information, imaginée dans le cadre du développement de la démocratie participative, cette première opération s'adressera en particulier aux 4.400 chercheurs œuvrant dans les 120 laboratoires de la région. Le débat, proposé au conseil régional, réunira élus, chercheurs, associations ou encore entreprises autour de l'avenir de la recherche et des grands enjeux de demain. Et c'est le président Bonneau qui assurera introduction et conclusion du rendez-vous, non sans confirmer probablement, que pour 2009, la région a décidé de consacrer plus de 24 M€ à la recherche.

### Médiateur du crédit

Depuis la mise en place du dispositif de médiation départementale du crédit, 17 dossiers d'entreprises connaissant des difficultés financières pouvant être imputées à la crise économique ont été ouverts. Cinq ont fait l'objet d'un accord entre les entreprises et les banques concernées, deux, eu égard à la taille significative de la société font l'objet d'un suivi particulier et régulier. Trois dossiers n'ont pu aboutir à une médiation en raison d'une situation trop dégradée. Les autres dossiers sont en cours de traitement par le médiateur.